

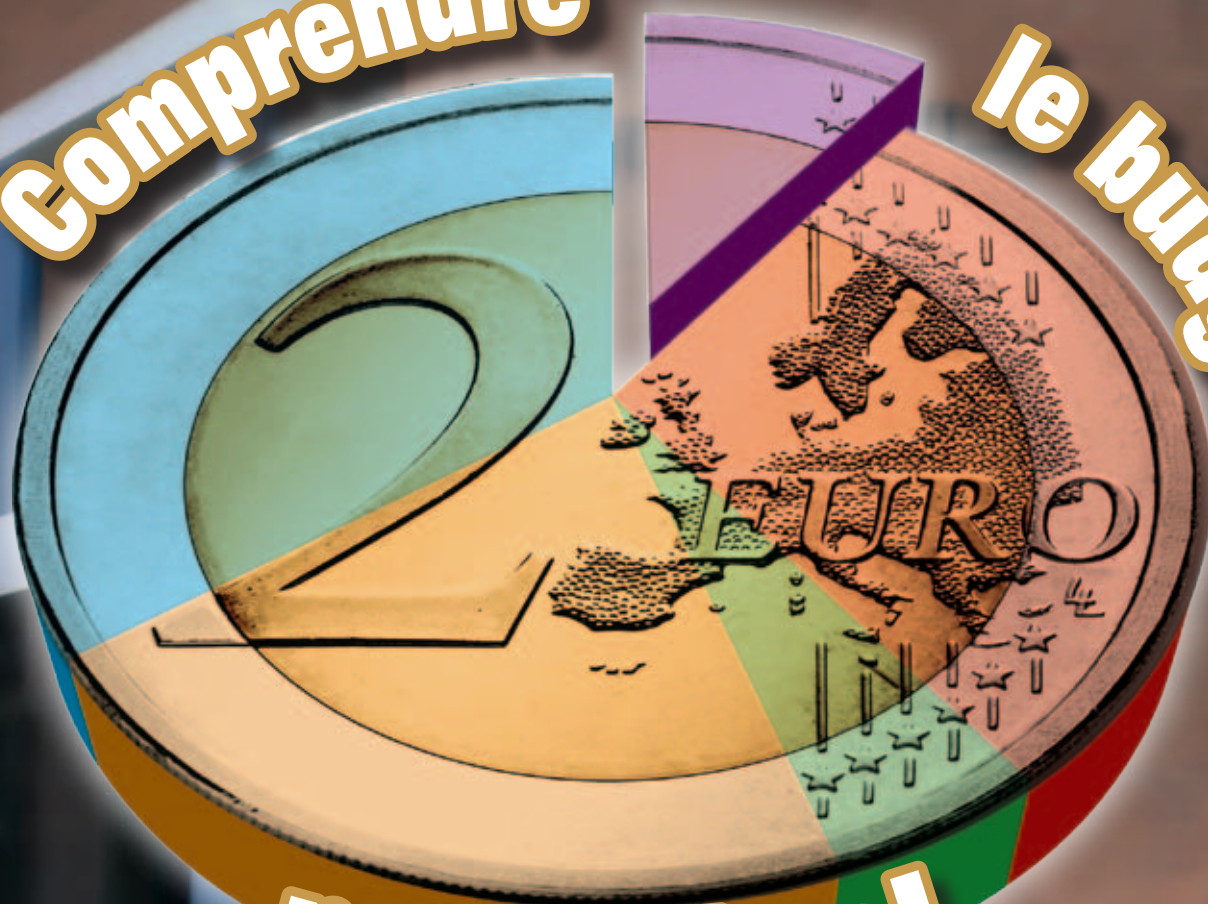


Limay informations

Bulletin municipal • N° 255 • Mars - Avril 2015

Comprendre

le budget



municipal

Dossier

p.9



Mme BOURÉ
1^{re} Adjointe au Maire
*Projet Educatif Local,
Coopération Décentralisée.*
Permanence :
Lundi de 14h30 à 17h
Sur rendez-vous au
01.34.97.27.13



M. NEDJAR
Adjoint au Maire
*Aménagement du Territoire,
Patrimoine Bâti,
Gestion des Risques.*
Permanence :
Samedi de 10h à 12h
Sur rendez-vous.



Mme SAINT AMAUX
Adjointe au Maire
Culture.
Permanence :
Mercredi ou Vendredi de
14h30 à 16h Sur rendez-vous.



M. Mpunga
Adjoint au Maire
*Cadre de Vie (espaces publics),
Tranquillité Publique.*
Permanence :
Mercredi de 14h30 à 16h
Sur rendez-vous.



Mme COUTURIER
Adjointe au Maire
Accessibilité.
Sur rendez-vous.



M. BOUTRY
Adjoint au Maire
Vie Associative.
Permanence :
Lundi de 13h30 à 16h
Sur rendez-vous.



Mme BOCK
Adjointe au Maire
Petite enfance, Restauration.
Permanence :
Mercredi de 14h à 16h30
Sur rendez-vous.



M. MAILLARD
Adjoint au Maire
*Scolaire, Périscolaire,
Education populaire,
Politique de la Ville.*
Permanence :
Mardi de 9h à 11h
Sur rendez-vous.



M. ROUZIÈRE
Adjoint au Maire
*Finances, Enfance Jeunesse et
Insertion*
Permanence :
Samedi de 10h à 12h
Sur rendez-vous.

Sommaire du n° 255

Limay Bouge	4
Dossier	12
Portrait	17
Commerce	18
Entreprise Commune	21
Agenda	22
Culture	24
Jeunesse	26
Vie associative	29
A votre service	32
État civil	34
Libre expression	35

Conseillers municipaux délégués



Mme MACKOWIAK
*Action sociale
et affaires générales.*
Permanence :
Vendredi de 10h à 12h
Sur rendez-vous.



Mme DANGERVILLE
*Animations festives
et vie des quartiers.*
Permanence :
Mardi de 14h à 16h30
Sur rendez-vous.



Mme MARTINEZ
Logement.
Permanence :
Vendredi de 14h à 16h30
Sur rendez-vous.



M. BOURÉ
*Transports et déplacements,
systèmes d'information
et de communication*
Permanence :
Samedi de 10h à 12h
Sur rendez-vous.



M. PROD'HOMME
Sports.
Permanence :
Vendredi de 14h à 16h30
Sur rendez-vous.



M. JUMEL
Commerce et Artisanat.
Permanence :
Mardi de 9h30 à 12h
Sur rendez-vous.

Limay informations – Bulletin Municipal Officiel (BMO).
Hôtel de Ville – 5, avenue du Président Wilson 78520 Limay.
Directeur de la publication : Eric Roulot.
Conseiller Municipal délégué à la communication : Denis Bouré.
Directeur de la Communication : David Reinhardt.
Rédaction : David Reinhardt. Photos : Nathalie Godart.
Tél. : 01.34.97.27.27 – d.reinhardt@ville-limay.fr.
Maquette : **FJD** 5 rue Édouard Branly – 78520 Limay.
Tél. : 01.34.97.50.90 – fjd.studio@gmail.com
Impression : Imprimerie LNI (Gennevilliers). Tirage : 8500 exemplaires.





Un budget 2015 pour ne pas renoncer à nos projets!

Limay voit grand pour l'avenir de ses habitants. C'est cette priorité qui a animé les élus lors du vote du budget 2015 en Conseil municipal le 9 avril dernier.

Dans le contexte économique, social et politique dans lequel nous sommes, où le chômage et la précarité augmentent, où les droits sociaux reculent, où une défiance des instances politiques s'installe dans notre pays - il n'y a qu'à regarder les taux d'abstentions sans cesse croissants après chaque élection - et où il y a une perte d'espoir en un avenir meilleur, il nous paraît indispensable de ne pas renoncer à nos projets pour la ville de Limay et ses habitants.

Le programme, sur lequel nous avons été élus l'année dernière, est un programme ambitieux pour l'avenir de notre ville et pour les générations futures. Un programme qui place l'humain au cœur des priorités, qui prend en compte les besoins et attentes du plus grand nombre d'entre vous.

« *Investir
pour
l'avenir* »

Vous le savez, les communes ont de plus en plus de mal à présenter un budget en équilibre. Les nouvelles baisses des dotations de l'État - 11 milliards d'euros par an jusqu'en 2017 soit 28 milliards d'euros sur 3 ans - entraînent un véritable frein à l'action publique. Certaines communes font le choix de revoir leurs projets à la baisse, réduisant les investissements, les subventions aux associations et les services à la population.

À Limay, nous avons fait le choix d'actionner tous les leviers dont nous disposons, pour respecter nos engagements, notamment en effectuant un nouvel effort de réduction de nos dépenses de fonctionnements. Mais aussi réajuster la fiscalité, afin d'investir pour l'avenir et

améliorer les conditions de vie sur Limay. En somme, ne pas renoncer à nos projets, c'est œuvrer pour le maintien et le développement des services publics locaux et nationaux, qui améliorent le quotidien de tous et garantissent l'égalité.

Ne pas renoncer c'est favoriser le développement économique sur notre bassin de vie, c'est continuer d'investir dans de nouveaux équipements municipaux, comme le nouveau groupe scolaire Maurice Quettier, utiles pour l'avenir mais également créateurs d'emplois. Ne pas renoncer c'est créer des lieux d'échanges, de rencontre, de débats avec les Limayennes et Limayens pour renforcer vos moyens d'intervention sur votre ville et pour renforcer la solidarité.

Ne pas renoncer, c'est montrer qu'une alternative aux politiques d'austérité est possible et réalisable.

Votre Maire
Éric Roulot

Transfert du centre de tri postal: Le collectif fait de la résistance

Près d'une centaine de Limayens se sont rassemblés devant la Poste pour réclamer le maintien du centre de tri.

« **O**n veut conserver toutes les fonctions de la Poste qui compte beaucoup sur le canton, pour les gens des villages et même ceux de Mantes qui y viennent car c'est plus facile de se garer » soutient Joël Jegouzo, animateur du collectif de défense de la Poste. Près de 2000 signatures ont été recueillies sur la pétition mise à disposition des Limayens à cet effet. Selon le Maire de Limay, cette mobilisation s'explique par « la désertification du service public sur la rive droite où les habitants ne sont pas des citoyens de seconde zone ».



Après plusieurs tentatives infructueuses, une délégation du collectif a été reçue par la direction de la Poste, durant près

d'une heure. Si les choses n'évoluent pas d'ici-là, une nouvelle manifestation est prévue mais cette fois-ci devant la sous-préfecture. La pétition est disponible en mairie

Les 70 ans du secours populaire à Limay

L'anniversaire de l'association a été célébré le 14 mars par une soirée festive.

L'anniversaire de l'association a été célébré le 14 mars, à la salle municipale, au travers d'une soirée festive. Ils étaient environ 120 à avoir répondu présents. Une manière pour ces derniers de louer la mission du secours populaire qui tente vaillamment que vaillamment d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France, et plus particulièrement à Limay. Étaient présents à cette manifestation le Maire de Limay, Éric Roulot et Jacques Saint-Amaux, le conseiller général en exercice du canton et Julien Lauprêtre, président national du secours populaire. La soirée fut agrémentée par une tombola dans le cadre du Don'actions 2015, un repas créole et un concert gospel.



Le Banquet de printemps : convivialité et partage

Dimanche 15 mars, à la salle municipale ce fut l'heure des retrouvailles, mais aussi celle du partage. Invités par la municipalité, 306 seniors (âgés de 70 ans et plus) se sont retrouvés autour d'un repas. La suite de l'après-midi a été animée par un orchestre, et de nombreux convives se sont retrouvés sur la piste de danse.



Le comité des fêtes a un nouveau bureau

L'association limayenne a tenu son assemblée générale le 13 février dernier.

Fêtes de Limay, Foire à tout, marché de Noël... Ces différentes manifestations très appréciées des Limayens sont toutes organisées par le comité des fêtes. La structure qui a renouvelé son exécutif après le départ en 2014 de son ancien président, Jean-Luc Maisonneuve, a tenu son assemblée générale le 13 février.



Un nouveau bureau a donc été élu et se compose comme suit :

- Présidente :** Véronique Falcao
- Présidents adjoints :** Michèle Prieux et Joël Jegouzo
- Trésorier :** Martine Gradelet
- Secrétaire :** Marie Christine Paris
- Secrétaire adjointe :** Sandrine Fournier
- Vérificateur aux comptes :** Jean Claude Poessel, Michèle Prieux

La nouvelle réserve: Une ouverture réussie

Dès 10h00, les Limayens se sont déplacés en nombre pour découvrir la nouvelle librairie indépendante qui s'est implanté en centre-ville, avenue Foch. Des livres en rang d'oignons,

au travers d'étagères, un accueil d'information... La nouvelle réserve a séduit dès son jour d'ouverture les Limayens. La librairie qui est sise au 5 avenue du Maréchal Foch, répond à une aspiration des populations

locales et plus globalement du Mantois suite à la fermeture de la Réserve, le 19 octobre 2014.

« Nous voulons travailler avec la Nacelle, la salle de spectacles d'Aubergenville, organiser des activités scolaires, des séances de contes. Les lecteurs pourront aussi nous donner des critiques des ouvrages qu'ils ont lus. Nous les relaierons », confiaient Jean-Christophe Vizcaino, Hervé Renard et Claire Lancelle, ex-employée de La Réserve dans les colonnes du journal « Le Parisien ». Tous trois sont salariés associés au sein de la société coopérative créée pour l'occasion.

Le 11 avril fut également pour nombreux lecteurs de se faire dédicacer les ouvrages par trois auteurs :

- Jean Pierre Ribat pour son 3^e roman, VITRIOL
- Philippe Guillaume, co-scénariste des BD « la Banque et Dantes »
- Jean Louis Gardette, auteur jeunesse qui a publié « Socrate, cheval lumière »



Berges saines: une mobilisation citoyenne

Le samedi 11 avril, sur invitation des élus, une soixantaine de Limayens ont nettoyé les berges de Seine. La fraîcheur des températures matinales n'a pas affaibli leurs ardeurs.

En tête de file de cette opération citoyenne et écologique, plusieurs élus dont Éric Roulot, Boniface Mpunga, Tristan Brams et Jean Luc Maisonneuve...

Vêtus de gilets fluorescents à l'aide de sac-poubelles et de pinces à déchets, les



Limayens qui se sont donné rendez-vous au quai Albert 1^{er} ont nettoyé les berges de fond en comble.

Une mention particulière est portée aux jeunes qui se sont mobilisés ainsi que les sapeurs-pompiers.





PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Lundi 18 mai à partir de 16h00
Salle municipale

**Pré-inscription aux séjours et stages sportifs
du 18 au 29 mai**



Pôle Éducation

01.34.97.27.29

www.ville-limay.fr

« Pour plus de bus et plus de qualité de service sur la rive droite... »

Djamel Nedjar, le Président du STRDV, Syndicat de Transport de la Rive Droite, qui comprend les communes de Limay, Issou et Guitrancourt s'exprime sur le projet de restructuration de l'offre de transport dont la mise en œuvre est prévue pour septembre 2016.



Pouvez-vous nous préciser

l'organisation des transports en Île-de-France, et in fine à Limay ?

L'organisation des transports en Île-de-France est une spécificité qui date du décret du 14 novembre 1949.

L'autorité organisatrice des transports en Île-de-France est le STIF (Syndicat des Transports en Île-de-France).

À ce titre, cet établissement public administratif, basé à Paris :

- Crée les titres de transports et fixe les tarifs
- Définit l'offre de transport et le niveau de qualité de service
- Définit les grands travaux d'infrastructure visant à moderniser l'offre de transport

De ce fait, il est le maître d'ouvrage, le pilote et le principal financeur des différents transporteurs situés sur le territoire d'Île-de-France.

Néanmoins, le STIF s'appuie localement sur les collectivités qui ont pris la compétence Transport pour conventionner avec eux et le transporteur afin de faire participer financièrement ces collectivités aux charges d'exploitation du réseau de transport concerné, notamment pour les lignes que le STIF estime être « secondaire ».

À Limay, la compétence transport a été transférée au Syndicat de Transport de la Rive Droite du Vexin, dont j'ai la charge en tant qu'élu, et la participation de la ville de Limay pour le réseau urbain s'élève à près de 700 000 € chaque année. Le STRDV est juste financeur et n'a pas autorité pour piloter le transporteur.

« **Les collectivités de deuxième couronne comme Limay peu dense en habitation ont un niveau d'offre et de service très faible à un coût très important** »

Quelles sont les difficultés rencontrées aujourd'hui par les usagers du réseau de transport ?

Tout d'abord, il convient de noter que le STIF intervient de manière très inégale sur les différents territoires d'Île-de-France. Malgré leur périmètre d'intervention très vaste, il n'y a aucun système de péréquation des transports en Île-de-France permettant d'assurer de la solidarité en matière de transport entre les différentes communes. Seuls les secteurs de forte densité urbaine traversés par le réseau de transport peuvent justifier d'un niveau d'offre et de service très important et cela sans que les collectivités ne participent financièrement. De ce fait, les collectivités situées en première couronne d'Île-de-France dispose d'un réseau de bus très performant sans que cela ne leur coûte alors que collectivités de deuxième couronne comme Limay peu dense en habitation ont un niveau d'offre et de service très faible à un coût très important. Cela est de nature à accentuer les inégalités face au transport...

C'est aussi pour cette raison qu'il est important de bien valider votre ticket ou pass navigo lors de votre montée dans le bus

afin que vous soyez bien comptabilisé lors de votre passage. Ce sont ces statistiques de montée/descente qui permettent au STIF de mieux connaître l'occupation des bus et lui permettent le cas échéant de valider d'éventuelles propositions de développement d'offre de transport.

Globalement sur notre territoire, nous sommes persuadés que notre offre de transport est très inférieure à ce que nous devrions avoir en matière de fréquence de passage, d'amplitude horaire et de qualité de service.

À cela s'ajoutent les éventuels retards vécus au quotidien par les usagers, auquel il ne faut pas hésiter à nous solliciter afin que nous puissions faire le lien avec le transporteur.

Comment améliorer les choses ? Et quel est le projet porté par les élus de Limay auprès du STIF ?

Partant de ce constat, nous avons entamé depuis maintenant presque deux ans une étude nous permettant de remettre au niveau l'offre de transport sur la rive droite. Cette étude a mis un peu plus de temps que prévu du fait que nous n'étions pas d'accord avec le projet initial de la CAMY qui souhaitait créer une rupture de charge entre les



« Notre offre de transport est très inférieure à ce que nous devrions avoir en matière de fréquence de passage »

deux ponts avec obligation de changement de bus pour les Limayens qui souhaitait se rendre à la gare de Mantes-la-Jolie. De plus, la desserte Gare de Mantes-la-Jolie s'effectuait sur le Boulevard Maréchal Juin et non directement sur le parvis Gare comme actuellement. Ce projet dégradait les conditions actuelles de notre réseau de transport et c'était pour nous inacceptable.

De ce fait, nous avons retravaillé le projet avec l'aide d'une étude contradictoire et cela nous a permis d'aboutir à un projet commun STRDV et CAMY qui nous permettra :

- D'avoir deux lignes structurantes fortes sur le territoire de Limay pour rejoindre la Gare de Mantes-la-Jolie avec une fréquence de 15 minutes en heure de pointe et 30 minutes en heures creuses. Une amplitude horaire plus importante, dernier bus à minuit pour la ligne A et à 22 heures pour la ligne B. Enfin, des bus le dimanche toutes les heures pour la ligne A. Des bus articulés sont prévus sur ces deux lignes pour davantage de places et de confort pour les usagers.

- D'avoir une ligne locale L uniquement sur le territoire de Limay qui aura une fréquence toutes les 30 minutes en heure de pointe comme en heure creuse de 5 h 25 à 20 h 11.

- Le maintien de la ligne 12 celle de Fontenay St-Père vers la Gare de Mantes-la-Jolie via la Gare de Limay à la même fréquence.

Ce projet constitue une offre supplémentaire sur le territoire de Limay de plus de 80 % de kilomètres commerciaux parcourus, et nous permettra d'avoir enfin un réseau de transport urbain digne de ce nom.

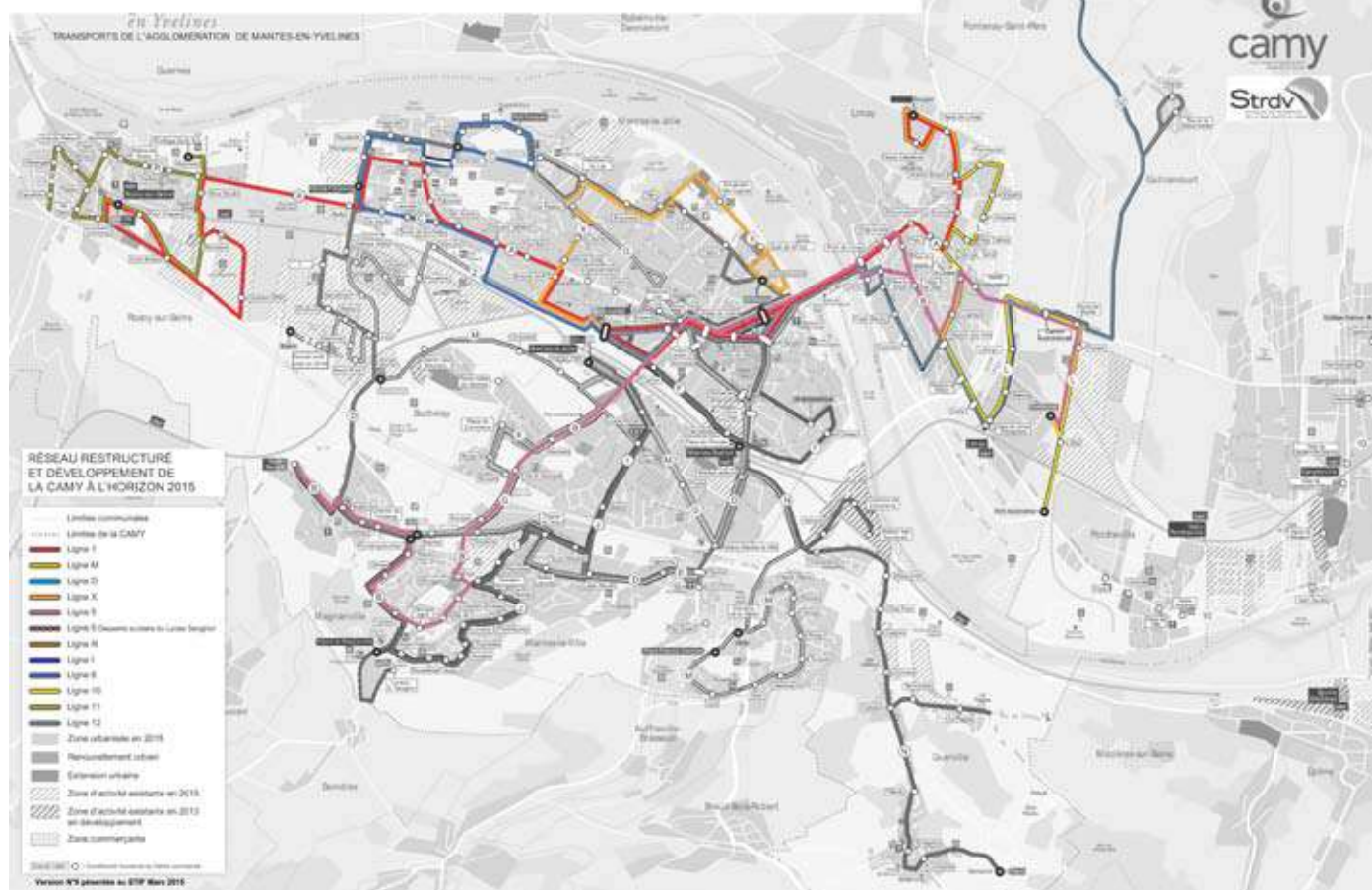
Avons-nous une chance de voir aboutir ce projet ?

Ce projet commun a été présenté et déposé au STIF avec les transporteurs au mois de janvier 2015, et il est actuellement en cours d'étude par les services du STIF pour un passage en commission du STIF en juillet 2015 voir au plus tard en octobre 2015. L'augmentation très importante des kilomètres parcourus sur Limay nécessitera l'acquisition de plusieurs bus supplémentaires par notre transporteur, et le STIF souhaite que ces bus soient hybrides. Du fait du délai de commande de près de 9 mois pour de tels bus, la mise en œuvre effective de ce projet de restructuration de ligne est prévue en septembre 2016.

Le projet global sur les territoires de Limay et CAMY constitue une dépense supplémentaire de plus de 2 millions d'euros, dont le principal financeur sera le STIF, puis la CAMY et enfin la ville à travers le

« Rejoindre la Gare de Mantes-la-Jolie avec une fréquence de 15 minutes en heure de pointe et 30 minutes en heures creuses »

Projet de Restructuration du réseau TAM en Yvelines



STRDV. De ce fait, beaucoup de réticences subsistent et nous sommes au quotidien amenés à justifier le bien fondé de nos demandes concernant ce projet de remise à niveau de l'offre de transport.

Néanmoins, nous sommes confiants puisque lorsque nous avons défendu notre projet auprès du STIF, nous avons reçu un accueil plutôt favorable de leur part, mais nous ne sommes pas à l'abri d'un revirement de situation du fait que les différents territoires en Île-de-France

sont en concurrence pour l'octroi d'offre supplémentaire auprès du STIF pour leur territoire.

Quel est l'impact de la future supra intercommunalité, qui sera créé au 1^{er} janvier 2016 sur la question des transports et sur notre projet ?

Il est vrai que cette futur supra- intercommunalité de plus de 400 000 habitants prendra probablement la compétence Transport à compter du 1^{er} janvier 2016. C'est pour cette raison que tant que les

élus locaux avaient encore cette responsabilité, nous souhaitons déposer le dossier au plus tôt afin d'obtenir l'accord du STIF dès 2015. Cette future intercommunalité aura simplement la charge d'assurer la mise en œuvre de cette nouvelle offre de service par les transporteurs.

Je dois vous dire que nous nous battons jusqu'au bout soit en tant qu'élus communaux ou intercommunaux pour que le projet puisse enfin permettre aux usagers de bénéficier d'un réseau de bus performant à la hauteur de nos besoins.

Une réunion publique sur le projet de restructuration du réseau de transports urbains sur la rive droite est prévue le samedi 6 juin à 10h 30 en salle municipale

Erratum : Contrairement à ce qui a été écrit dans le numéro 254 du bulletin municipal, Maurice Quettier ne faisait pas partie de la liste intitulée « Le renouveau municipal » en 1959 et est devenu élu limayen bien après en 1965 sur la liste conduite par Edouard Fosse.



Limay



La Guinguette d'été

En Bords de Seine

Vendredi
5 juin 19h00

Quai Albert 1^{er}
(vieux pont)



Restauration
Buvette
Spectacle de rue
Musique

Service Culturel : 01 34 97 27 03

www.ville-limay.fr

Comprendre Le budget municipal



Le 9 avril, le conseil municipal de la ville de Limay a voté le budget primitif 2015, il s'élève à 31 millions d'euros et est réparti en deux sections, 25 millions pour le fonctionnement et 6 millions pour l'investissement.

Qu'est-ce que le budget municipal ?

Le budget est l'exercice juridique qui prévoit et autorise les dépenses et les recettes de la commune pour une année civile. Il est divisé en deux parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

Comment est-il préparé ?

Le Maire, en collaboration avec l'Adjoint au Maire en charge des finances, Julien ROUZIERE, les élus de secteurs, les services et la direction financière de la collectivité ont minutieusement préparé le budget 2015. Les grandes orientations de ce budget 2015 se définissent comme suit : le respect des engagements du programme municipal, des efforts sur les dépenses générales de fonctionnement et la recherche de recettes supplémentaires.

Qui contrôle l'exécution budgétaire ?

L'État exerce un contrôle sur les dépenses et les recettes, contrôle effectué par le Trésor public sis 40, rue Adrien Roëlandt, le préfet des Yvelines et la chambre régionale des comptes.

Ces contrôles ne portent que sur la légalité et la régularité des dépenses et des recettes et non sur leur opportunité. Ces dispositifs concourent à la bonne utilisation des deniers publics.

Comment s'effectuent les dépenses et l'entrée des recettes ?

En sa qualité d'ordonnateur, le Maire autorise l'exécution des dépenses et des recettes. Dans le jargon administratif, les ordres de dépenses sont appelés des mandats et les recettes sont appelées titres exécutoires de recettes. Ils sont établis par les services de la Direction financière. Cependant, c'est le trésor public qui en assure le paiement ou l'encaissement et qui se charge des poursuites en cas de non-recouvrement.

Quelles sont les recettes de la commune ?

Elles sont de quatre ordres : les impôts locaux, les dotations de l'État, les emprunts

et les produits liés aux services municipaux offerts :

- Les impôts locaux participent au bon fonctionnement et à l'entretien des services offerts à la population : crèches, écoles maternelles et élémentaires, centre de loisirs, Espace Jeunes, gymnases, terrains de sports, médiathèque, école de musique et de danse, restauration scolaire, séjours d'été, sorties familiales... Ils sont constitués de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti, de la taxe foncière sur le non bâti et de la Cotisation Foncière des Entreprises. Les taux sont votés par le conseil municipal.
- Les dotations de l'État sont versées à chaque commune en fonction de différents critères. Ils comprennent les dotations et subventions de fonction-

Les impôts locaux participent au bon fonctionnement des services publics comme la restauration scolaire.



La Cotisation Foncière des Entreprises se substitue à la taxe professionnelle.

nement, les dotations et subventions d'investissements, les compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs et des réformes fiscales.

- Les collectivités locales peuvent recourir à l'emprunt uniquement pour financer leurs dépenses d'investissement.
- Les produits liés aux services municipaux : participation à la restauration scolaire, au centre de loisirs, aux crèches...



Comprendre Les impôts locaux



Un vade-mecum pour mieux comprendre les impôts communaux.

La taxe d'habitation

La taxe d'habitation est établie annuellement, en fonction de votre situation au 1^{er} janvier de l'année d'imposition.

Son montant correspond à :

la valeur locative de votre logement X taux voté par la commune.

Exemple : votre maison a une valeur locative de 4 000 € et le taux en vigueur est de 18 %, votre taxe d'habitation sera égale à : $4\,000\ € \times 18\% = 720\ €$ pour l'année.

Dans certains cas, en fonction de votre situation personnelle ou des locaux, vous pouvez bénéficier d'une exonération, d'un dégrèvement ou d'un plafonnement de cette taxe.

La taxe foncière sur le bâti

Cet impôt s'adresse aux propriétaires de logements.

Son montant correspond, comme pour la taxe d'habitation, à la valeur locative de votre logement X taux voté par la Commune. Cependant, la valeur locative prise en compte pour le calcul correspond à la moitié de celle retenue pour la taxe d'habitation.

Dans notre exemple ci-dessus, la valeur locative prise en compte sera de 2 000 € et si le taux voté pour l'année est de 20 %, le montant de votre taxe sera de $2\,000\ € \times 20\% = 400\ €$.

Les personnes âgées ou en situation de handicap, de condition modeste, peuvent aussi bénéficier de réductions de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour leur habitation principale.



Le trésor public contrôle l'exécution budgétaire.

La taxe foncière sur le non bâti

Les propriétés non bâties de toute nature situées sur le territoire d'une ville sont imposables.

Cette taxe concerne les terrains, quelle que soit leur nature, y compris ceux occupés par des chemins de fer, des carrières, des mines et tourbières, des étangs, des salines et marais salants, des serres affectées à une exploitation agricole...

Des dégrèvements peuvent également être accordés aux jeunes agriculteurs en raison de dommages subis sur certaines parcelles.

La cotisation foncière des entreprises

La contribution économique territoriale (CET) se substitue à la taxe professionnelle (TP).

Elle se décompose globalement en deux parties :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE) est collectée au profit des communes et de leurs groupements. Son taux reste voté par les élus dans le cadre de règles de plafonnement et de liaison. La CFE est assise sur la valeur locative des biens passibles d'une taxe foncière (terrains, constructions, installations...).
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est partagée entre les différents niveaux de collectivités (25 % pour les communes et leurs groupements, 25 % pour les régions, 50 % pour les départements). Son taux est fixé nationalement selon un barème progressif en fonction du chiffre d'affaires.

	Les taux sur Limay	Taux moyens nationaux
Taxe d'habitation	18,84 %	23,95 %
Taxe Foncier Bâti	13,42 %	20,20 %
Taxe Foncier Non Bâti	56,24 %	48,53 %
C.F.E.	25,23 %	25,76 %

Budget 2015 : Investir malgré l'austérité

La diminution des dotations de l'État aux collectivités territoriales a induit sur Limay une baisse des dépenses de fonctionnement et un réajustement fiscal. Ceci afin que la municipalité puisse investir et maintenir un service public de qualité

Baisse des dotations de l'état : une équation difficile à résoudre

Le budget prévisionnel communal de 2015 a été élaboré avec la prise en compte de contraintes financières d'une ampleur inégalée. Le plan de redressement des finances publiques, présenté par le Gouvernement après les élections municipales, accélère la réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) accordé par l'État aux collectivités locales. L'effort est passé de 1,5 milliards d'euros par an à 3,7 milliards d'euros par an pendant 3 ans.

À Limay, cette coupe sombre représente, en cumulé, 600 000 euros de recettes en moins.

À cette diète, s'ajoute la suppression de la taxe professionnelle en 2010, qui avait déjà généré de lourde perte de ressources. Cumulé avec la DGF, la ville de Limay perd près de 2 millions par an. Une situation intenable, a fortiori, lorsque les dépenses incompressibles continuent d'augmenter.

Budget de fonctionnement : des efforts conséquents

Pour faire face à cette situation, de réduction drastique des recettes, le conseil municipal a décidé, cette année encore, de poursuivre les efforts engagés pour réduire les dépenses de fonctionnement. En 2015 le niveau des dépenses prévisionnelles de fonctionnement inscrit au budget sera stable par rapport à 2014.

Cet objectif est ambitieux dans la mesure où pour les dépenses de fonctionnement partout la tendance est à la hausse. L'objectif, rappelé par le Maire lors du conseil municipal du 9 avril, est de ne pas réduire les services à la population - indispensables en temps de crise et garants de l'égalité - et de consolider la nouvelle politique tarifaire permettant à toutes les familles d'accéder à un service public de qualité à des prix justes et abordables (restauration scolaire,

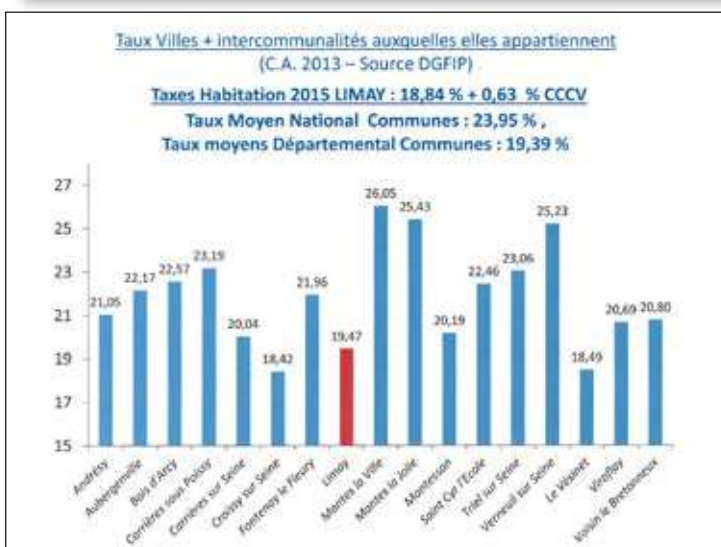
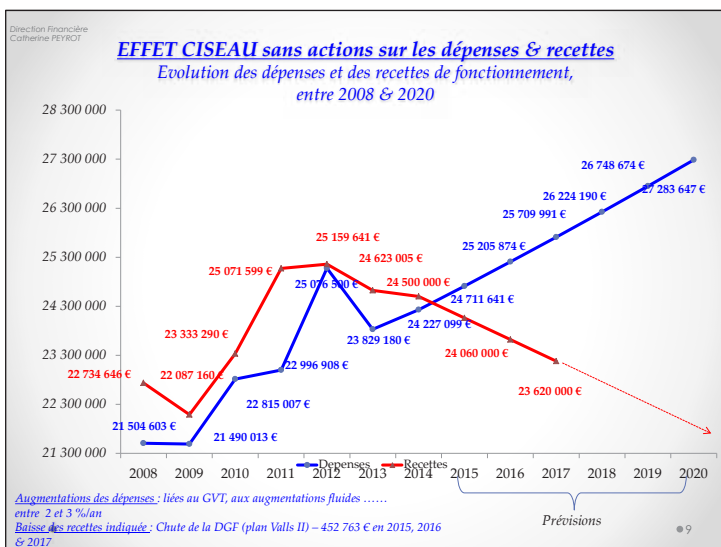
activités périscolaires, école de musique et d'arts plastiques, séjours d'été, centre de loisirs).

Un réajustement fiscal qui s'impose

Sous l'effet des politiques d'austérité mises en œuvre par les gouvernements successifs, les ressources de la ville de Limay se sont raréfiées. Face à cette situation, les élus sont contraints de faire des choix afin de garantir l'équilibre financier de la ville.

Pour accroître les recettes, le conseil municipal a décidé de ne pas toucher à la politique tarifaire en terme de service public municipal mais d'actionner modérément le levier fiscal. L'incidence de cette mesure est, pour la taxe d'habitation, de 4 € par mois en moyenne pour chaque foyer fiscal et de 3 € par mois pour la taxe foncière.

Limay (voir l'histogramme) reste malgré tout, comparativement aux villes de 10 000-20 000 habitants, la ville où la pression fiscale reste faible. Cette décision est conforme aux engagements pris en 2014 (rester en dessous de la moyenne de la strate) et va permettre à la majorité municipale de respecter les engagements pris en 2014 en soutenant l'investissement local gage de croissance, de sortie de crise et de préservation des emplois dans un bassin de vie durement frappé par le chômage.



Des efforts partagés pour soutenir une politique de préservation des services publics et d'investissement ambitieuse

La municipalité a élaboré un plan pluriannuel d'investissement afin de tenir ses engagements. Plusieurs projets sont annoncés et verront le jour d'ici 2020.

Groupe scolaire Maurice Quettier

Ce projet répond à l'absence de groupe scolaire dans la partie ouest de la ville. La création de ce groupe scolaire de 10 classes se fera à l'ouest de la rue Nationale, dans le bas de la commune, un quartier très peu nanti d'équipements publics.

Création d'un 2^e terrain synthétique éclairé

Ce projet répond à une forte demande des associations sportives. Après le terrain synthétique installé au Gymnase Delaune, la ville se dotera d'une nouvelle pelouse de ce genre au Gymnase des fosses rouges. Ce terrain synthétique remplacera le terrain en stabilisé existant qui a fait son temps et qui ne répond plus aux normes en vigueur.

Et de nombreux équipements sportifs

Sont prévus également la rénovation de la piste d'athlétisme, la couverture de deux courts de tennis, la construction de deux nouveaux polygames, l'élargissement de la surface de jeux de pétanques, la rénovation de l'aire de skate.

Àchèvement de la coulée verte

L'objectif de la municipalité est, au travers de cette réalisation de créer un véritable réseau de déplacement doux permettant à terme de faire le tour de la ville à pieds ou à vélo..

Extension du centre de loisirs

Pour répondre positivement aux demandes de toutes les familles l'extension du CLS sera réalisée. Cette extension permettra de favoriser un meilleur accueil.



Un centre-ville plus dynamique et moderne

Le projet consiste à redynamiser l'activité commerciale dans le centre-ville qui est en régression. Cela est entraîné par des espaces publics limités et vieillissants, un manque de lisibilité du centre-ville et des problèmes de relation du centre-ville à son environnement.

Une nouvelle construction de logement est entamé (Les jardins d'Elodie), des commerces s'installent (La nouvelle réserve) et d'autres sont annoncés dans un proche avenir.

Un service public de proximité toujours plus performant

Dès le mois d'août 2015 des agents de la tranquillité publique et des médiateurs vont arpenter les rues de la ville pour, dans le dialogue et dans la proximité, s'attaquer à toutes les petites incivilités qui nous empoisonnent l'existence.

Un accès aux droits sera renforcé dès 2015 et le concept du droit aux vacances pour TOUS fera l'objet de propositions concrètes.





MOUSS' AUTO LIMAY



- 4 Pistes Haute Pression à Mousse + Produit jantes
- 6 Aspirateurs avec Gonfleur de roue intégré
- 1 Rouleau Automatique BROSSES DOUCEUR

Hauteur de passage 2M70,
Lavage châssis+Haute Pression bas de caisse,
Cire de brillance avant séchage

- 1 Borne CB pour l'acquisition d'une carte de lavage



9, rue des carrières
Proche des Halles de Limay

Institut de Beauté Kaline

Depuis 28 ans, nous sommes installés en **centre ville au 3 rue de l'Eglise** (en face du Franprix).

En permanence nous avons cherché à embellir notre institut et à nous renouveler en nous formant à de nouvelles techniques manuelles de soins du visage et du corps.

Aujourd'hui, nous sommes toutes les trois **Isabelle, Sylvie et Sandrine** fières de vous faire découvrir l'Institut :

6 cabines vous attendent :

- 1 cabine soins visage, maquillage et forfait marié
- 1 cabine dédiée aux épilations
- 1 cabine UVA (climatisée)
- 1 cabine soins corps relaxant
- 1 cabine dermosonic (amincissant), pressothérapie (jambes lourdes)
- 1 cabine enveloppement gommage corporel douche



Ainsi que deux espaces :

- 1 espace manucure
- 1 espace thé détente



Pour finir la visite, l'espace vente où l'on vous conseillera aussi bien un rouge à lèvres grâce à nos maquillages gracieux qu'une ordonnance beauté pour découvrir la crème qui vous correspond (remise de dose d'essai en partenariat avec nos marques Maria Galland, Elfa Baché, Jeanne Piaubert, Pure Altitude SPA).

Toute l'équipe de l'**Institut Kaline** vous attend au 3, rue de l'Eglise - 78520 LIMAY

NOUVEAUTÉ ABONNEMENT

01.30.92.51.96

- Le lundi sur rendez-vous ■ Les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 19h
- Le mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h
- Le samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h ■ Le dimanche de 10h à 13h

BOUCHERIE LIMAY VIANDES



GROS, DEMI-GROS, TRAITEUR, ROTISSERIE

**4, chemin carrières
78520 Limay
Tél. 01 30 98 92 69**



Les confidences d'Anisse Le Diez, rappeur limayen

Anisse Le Diez, vient de remporter un concours baptisé « Maire de ma ville », organisé depuis trois ans par l'association Grigny-Wood, dont le but est de mettre en musique le rap et la citoyenneté.

Il a été sélectionné parmi les meilleurs candidats qui ont participé à des ateliers d'écriture durant lesquels ils ont écrit une chanson sur le thème « *qu'est-ce que je ferais si j'étais Maire de ma ville ?* ». Il revient sur toutes les étapes marquantes de son début de carrière de rappeur. Par son pragmatisme et sa vision d'une musique de plus en plus libre et décomplexée, Anisse incarne une posture unique dans l'histoire du rap français. Celle d'un jeune de banlieue et Limayen devenu rappeur, adoubé par la rue dès ses 22 ans et très à l'aise grâce à la puissance lexicale de ses textes servie par un talent inédit.

Si Anisse, titulaire d'un bac littéraire, raconte avoir été un élève moyen, du genre à éviter de croiser le regard du professeur, il confesse malgré tout un véritable amour pour la littérature. Anisse estime que lire est important pour forger son « *parcours de vie* ». Ce parcours est un espace de liberté personnelle... « *Ça m'a permis de faire des textes qui me tiennent à cœur.*

La langue française est belle quand elle est travaillée. L'exemple, ce sont les morceaux « brasser » et « c'est mon blème » très personnels... Je n'aurais pas écrit ça en restant dans mon canapé pendant six mois. Je fais du rap depuis trois ans, j'ai accompagné un ami pour un enregistrement, et il m'a demandé de participer à l'écriture d'un de ses morceaux, et voilà le virus est né, mon style est conscient et sans compromis. Des grands noms du rap, me soutiennent. En général je sélectionne un beat de moi au d'un autre et je réfléchis au thème qu'il évoque puis je me lance, c'est un processus assez logique en fin de compte. Je crois que ça se fait naturellement », explique Anisse.

Anisse vient de revenir d'un séjour d'une semaine à New York où il a enregistré son nouveau morceau. Émerveillé par cette aventure et par sa découverte de New York, Anisse dévoile toutes ses visites. Central Park, Times

Square, Brooklyn, le Bronx... en passant par de nombreuses radios new-yorkaises où il a été interviewé. « *Ce voyage à New York m'a énormément changé. Déjà j'ai mûri et puis je rappe mieux, je suis plus sûr de moi. New York est le carrefour culturel du monde, et cette énergie en termes de musique, danse, cinéma et arts est absolument fantastique. Ce déplacement, et ces différents paysages, ces différents visages, ça m'a transporté. Tu pars, tu ne reviens jamais pareil. Ça m'a fait relativiser sur la vie, sur la France. Ça m'a fait aimer la France profondément. Je me suis vraiment dit: "on a du cul d'être Français". Les Français*

ont beaucoup de bonnes choses, mais ne le savent pas. Désormais, je me sens, sur mes projets en cours, me rapprocher artistiquement de ce que je suis.

Je travaille ces jours-ci sur un album très personnel, mais aussi je compte faire du cinéma » a conclu Anisse.



Anisse Le Diez, aime les beaux textes.

Café de l'Avenir, un joli parfum de femme

Le Café de l'Avenir est une des figures bon enfant de l'hôtellerie et de la restauration de Limay. À deux pas de l'église et à 5 minutes du centre-ville, dans ce bar-hôtel-restaurant, seul ou en famille, le visiteur ne sera pas déçu de son séjour.

Amateur de cuisine traditionnelle, Céline Megret, 35 ans, la propriétaire du Café de l'Avenir, a à ses côtés une cuisinière, madame Gobeaut ainsi qu'une apprentie, mademoiselle Dépaule qui gèrent avec talent et créativité les multiples facettes gourmandes du restaurant, mais aussi deux serveuses, madame Payelle et madame Vieira. Céline Megret tient beaucoup à acheter ses produits frais aux différents commerçants de Limay.



« Tout d'abord, je suis arrivée il y a un peu plus de 4 ans. J'ai tout de suite compris qu'il fallait effectuer des nombreux changements pour rationaliser encore plus l'organisation afin d'obtenir une meilleure qualité de service pour nos clients. Avec mon équipe (une cuisinière, deux serveuses et une apprentie) nous avons développé une structure pour la restauration rapide du midi avec une organisation appropriée pour gérer le restaurant. En 2001 Madame Gobeaut prend la place en qualité de chef de cuisine... Une nouvelle

équipe commence à se mettre en place... La modernisation du Café, Hôtel-Restaurant s'effectue avec une rénovation esthétique du café et un réaménagement de la terrasse en été. Il est évident qu'avec une équipe de 4 personnes, il faut donner beaucoup de son temps pour les relations humaines. C'est une de mes principales priorités. La gestion du personnel : je veux que tous les employés se sentent bien ici, et qu'ils puissent donner le meilleur d'eux-mêmes pour la clientèle. Je suis toujours à l'écoute de mon personnel,

Café de l'Avenir

23 rue Jules Ferry
Téléphone :

Tél. : 01 30 92 04 59

Hôtel

Formule demi-pension : 40 €
Formule pension complète : 50 €
La nuit : 25 €

Restaurant

Du lundi au vendredi – formule à 11,50 €
(entrée, plat et dessert)

Bar

Ouvert toute la semaine de 6 h 30 à 20 h 00
le samedi de 8 h 00 à 13 h 00.

mais aussi de mes clients et j'essaie d'être toujours la plus juste dans ma façon de voir les choses... Le résultat de ce management est une belle cohésion de mes équipes en cuisine, en salle ou dans d'autres services. Ainsi tout le monde est à son poste, je suis un peu comme le capitaine d'un paquebot. Et parfois il y a des coups de « chaud » lorsque le restaurant est plein, et qu'il faut servir rapidement tous les clients avec élégance et une efficacité maximale... Chaque jour est un challenge... Donc je reste "zen". En été nous exploitons beaucoup la superbe terrasse de 20 places. Ces petits détails sont vraiment importants, ils contribuent aussi à offrir du bonheur et une ambiance de fête... Des plaisirs simples sans excès de prix. Ainsi nous contribuons à perpétuer l'image mythique du Café au fil des années. Et nous pensons apporter encore plus de qualité pour le plus grand bonheur de nos clients. Ainsi l'histoire du Café de l'Avenir continue ». Pour conclure, Annick Chevalier, une fidèle cliente, « mon mari et moi, venons ici, car nous sommes certains de trouver de la convivialité, le sourire, et la gentillesse de Céline, nous avons l'impression d'être en famille ».

De gauche à droite : Antonio et Patrice



Zoom de l'ACL, Association des Commerçants de Limay

« *Attirer de nouveaux commerçants sur Limay et dynamiser l'offre commerciale sur la ville* » tel est l'objectif de Daniel Jumel, conseiller municipal en charge du commerce et de l'artisanat.

Depuis sa prise de fonction, ce dernier ne ménage pas ses efforts pour assouvir ses desseins. À cet effet, il a reçu une délégation du bureau nouvellement élu le 10 mars de l'association des commerçants de Limay. À bâtons rompus, l'échange fut fructueux et annonciateur d'une collaboration renforcée entre la municipalité et la structure dirigée par Nicole Revol. La rédaction du bulletin municipal également présente vous en livre quelques extraits.

Daniel Jumel: Quelles sont les origines de votre association ?

Nicole Revol (présidente de l'ACL): La mairie était à la recherche d'un interlocuteur en centre-ville. L'association a été créée avec cet objectif bien défini. Comme dans chaque association, nous valorisons nos actions au travers de l'organisation de manifestations. Pendant deux ans, nous avons profité de l'organisation du Printemps du Commerce par la Chambre du Commerce et de l'Industrie des Yvelines, au travers de lotos, de jeux, pour nous faire connaître.

« Objectif de constituer un réseau »

Lors de cette manifestation, nous avons invité les autres associations pour constituer un réseau. Nous considérons qu'ensemble nous pourrions résoudre collectivement les différentes problématiques auxquelles nous sommes confrontés. En somme notre première démarche qui simplement était une démarche d'animation s'est muée en un objectif de constitution de réseau. Ainsi, nous avons adhéré au réseau des présidents des associations des Yvelines. Nous avons organisé plusieurs réunions à fréquence mensuelle avec nos membres sur différentes thématiques. Pour exemple notre prochaine réunion porte sur les baux commerciaux, lors de la cessation d'entre-

prise. Il y a, bien évidemment une masse d'informations à communiquer lors de nos réunions.

Comme fil conducteur nous nous battons depuis deux ans afin d'améliorer l'accessibilité des personnes handicapées. Nous travaillons sur un diagnostic à présenter à la mairie et à la sous-préfecture avec en prévision un calendrier de travaux à réaliser cette année.

Daniel Jumel: Quelles sont les perspectives de votre association ?

Nicole Revol: Nous souhaitons faire de 2015, l'année de la communication afin de permettre à l'association d'être plus visible. Ceci en partenariat avec la mairie.

Laurence Brainville (secrétaire de l'ACL): Il s'agit de s'appuyer sur la mairie, son réseau, sa communication afin de gagner en notoriété. Nous souhaitons par ailleurs être associés aux différents événements municipaux. Nous souhaitons également sensibiliser sur le sujet nos adhérents, se servir du relais de la mairie et mieux mettre en évidence notre logo sur les commerces afin que les Limayens puissent identifier notre réseau.

« 2015, année de la communication »

N.R.: Initialement ciblée sur les commerçants du centre-ville, notre association s'est élargie à l'ensemble du territoire. Par commerce, nous entendons l'ensemble de l'activité économique, c'est-à-dire artisans, petites et moyennes entreprises...

L.B.: Nous nous sommes rapprochés du comité des Fêtes, et nous avons participé dernièrement au marché de Noël. Ce fut une belle expérience.

D.J.: Monsieur Bouillette, le trésorier de l'association, m'a semblé t-il lors de l'Assemblée Générale, proposé de contacter le service communication de la mairie afin de détailler leurs activités sur le site de ville.

L.B.: Ce qui s'est passé, lors de l'Assemblée Générale nous nous sommes connectés sur le site de la Mairie. Monsieur Christophe Bouillette, nous a montré qu'il a fait un ajout détaillé avec l'accord du service communication, bien évidemment. Une visibilité intéressante pour les commerçants de la ville.



« Diversifier l'offre commerciale »

Il faut qu'on aille dans ce sens, et faire l'effort de mieux communiquer. Par ailleurs, Van Niagh Tran, propriétaire du restaurant Le Tigre est très actif dans le déploiement du réseau et pour faire venir de nouveaux commerçants au sein de l'association.

N.R.: Il ne faut pas oublier que tous les commerçants n'ont pas de connexion internet.

D.J.: Quelles sont les problématiques que vous rencontrez au quotidien, et les sujets sur lesquelles vous souhaitez avoir l'appui de la municipalité ?

N.R.: Nous sommes malheureusement confrontés aux problèmes récurrents de stationnement en centre-ville.

D.J.: À ce titre, la municipalité a décidé de mettre en place un service prévention tranquillité avec des agents de surveillance de la voie publique pour répondre aux problématiques de stationnement. Nous souhaitons également diversifier l'offre commerciale sur Limay en attirant de nouveaux commerçants. Par exemple, nous avons entrepris des démarches pour attirer un boulanger bio. Nous souhaitons également redynamiser le centre-ville. Les travaux de la résidence « Les jardins d'Elodie » qui ont démarré, répondent à cette ambition. Le potentiel d'attractivité de Limay se renforce.

Les membres du bureau de l'ACL:

Présidente: Nicole Revol (Futur Transactions, agence immobilière).

Trésorier: Christophe Bouillette (Renault, concessionnaire).

Secrétaire: Laurence Brainville (CIC, Banque et Assurances).

Membres du Conseil du Conseil d'administration:

Fernanda De Freitas (Plus belle, Salon de Beauté); Stéphane Vivier (Informaticien); Stéphane Carnot (La gerbe d'or, Boulanger); Dominique Derlot (Couturière); Josephine Romane (boulangerie de la Source).

My CCP : la mini-entreprise innovante du Lycée Condorcet

29 élèves de la classe de 1^{re} commerce ont lancé à la rentrée scolaire 2014-2015 leur mini-entreprise. Et depuis le mois de mars, ils commercialisent des chargeurs de téléphones portatifs.

Comment charger son Smartphone, sa tablette sans ordinateur ou une prise électrique à portée de vue ? À cette interroga-

tion les élèves de la classe de 1^{re} du lycée Condorcet de Limay ont trouvé une belle réponse. En effet dans le cadre de leur année scolaire, ils ont créé une mini-entreprise sous la forme d'une société participative et coopérative (SCOP). Parrainés par l'association



EPA (entreprendre pour apprendre), les élèves ont récolté des fonds au travers d'avances remboursables. Ainsi, ils ont pu se procurer les produits qu'ils commercialisent désormais. Comme une vraie entreprise, MYCCP dispose d'une direction technique,

d'une direction marketing et bien évidemment d'un service financier.

Hormis l'aspect pédagogique, le projet permet également de récolter des fonds pour financer au Bénin, un centre de soin.

Où acheter les chargeurs portatifs :

Lycée Condorcet
MYCCP.condorcet@gmail.com
Facebook: my ccp

Tarifs: le chargeur simple (15 euros), le chargeur avec une lampe led (20 euros), Adapter multiple (5 euros), le chargeur avec porte-monnaie (25 euros).



Forum de l'entreprise et de la formation: Une manifestation pleine de promesses

Dépôts de CV et candidatures, diverses animations, témoignages d'anciens participants recrutés... la 3^e édition du forum de l'entreprise et de la formation organisée le 19 mars au Gymnase Auguste Delaune fut, une fois de plus, une belle réussite.

« **N**otre ville se doit de participer à l'effort national de lutte contre le fléau que représente le chômage » s'est exprimé Éric Roulot, lors de l'entracte du midi. C'est sur l'impulsion de l'édile que le Forum de l'entreprise et de la formation de Limay a pris une autre dimension il y a trois ans. L'édition de 2015 a accueilli environ 600 visiteurs qui ont pu se renseigner et postuler auprès de la cinquantaine d'entreprises et instituts de formation présents sur la manifestation. Dès l'ouverture certains stands comme celui de Mc Donalds, Carrefour ou la Ratp, n'ont pas désempilé. Avant la mi-journée, l'on pouvait même constater la file d'attente qui s'est articulée devant l'espace réservé aux exposants des trois entreprises précitées.

À l'entrée du Gymnase Auguste Delaune, transformé pour l'occasion, on pouvait



également apercevoir un autre stand très fréquenté et plus particulièrement par la gente féminine. Brushing et lissage des cheveux, plusieurs participantes et exposantes ont eu le bonheur de se faire coiffer par les apprenties

du CAP coiffure du lycée Sedar Senghor de Magnanville.

À l'extérieur de l'équipement sportif, les participants ont pu également observer et apprécier la Renault Zoé, le véhicule électrique de la marque au losange produite à Flins, mise en exposition par la succursale de Limay.

En somme, « Ce forum permet la rencontre directe entre les entreprises et les demandeurs d'emploi et renforce les réseaux dans la proximité de notre bassin de vie » a conclu le Maire.



AVRIL

EXPOSITION

Du 3 au 29 avril

Le Mantois pendant la guerre 39-45 (IHS CGT).

■ Médiathèque

SOUVENIR DE LA DÉPORTATION

Samedi 25 avril

■ à 18h au monument aux morts

MAI

70^E ANNIVERSAIRE VICTOIRE 1945

Vendredi 8 mai

■ à 8h30 au monument aux morts

CABARÈVES RACONTE SES VACANCES

Mercredi 13 mai

Les jeunes talents, âgés de 6 à 16 ans, de l'association Cabarèves présentent leur nouveau spectacle: "Cabarèves raconte ses vacances"



Après une préparation lors de leurs ateliers hebdomadaires de danse et de chant, les graines d'artiste se livreront en musique à travers différents tableaux qui dévoileront diverses destinations ou activités de vacances.

■ 20h à la Salle Municipale de Limay (rue des 4 chemins)

■ Tarif unique de 5 €.

LE REGARD SUR L'AUTRE - EXPOSITION

Du 15 au 24 mai 2015

Projet d'éducation artistique et culturelle. Exposition de travaux d'élèves des écoles limayennes Pauline Kergomard et du collège Albert Thierry participants d'un projet d'éducation artistique et culturelle.

Le thème de ce projet est « Le regard sur

l'Autre ». Il vise à enrichir les compétences des élèves dans le domaine du vocabulaire lié à la description physique et morale de l'Autre par le jeu des techniques spécifiques des différents domaines des arts visuels (gravure, peinture...). Dans ce cadre, les élèves ont bénéficié de janvier à mai de séances de gravure à l'école municipale d'arts plastiques de Limay avec Muriel BAUMGARTNER, artiste enseignante.

■ Les Réservoirs

CONCERT - PRINTEMPS DES ORGUES

Samedi 16 mai

Orgue John ABBEY de l'église Saint-Aubin de Limay. En partenariat avec la ville de Limay et la paroisse de l'église Saint-Aubin.

Musiques pour chœur et orgue

Œuvres de Wolfgang-Amadeus MOZART, Jean GUILLOU, Francis POULENC, Benjamin BRITTEN, Ralph VAUGHAN-WILLIAMS, Aaron COPLAND, Louis VIERNE.

Et en création mondiale, la cantate de Julien LE HERISSIER pour orgue et octuor vocal. Octuor vocal NOCTURNAL, direction Sylvie COLAS; Jean-Baptiste MONNOT, orgue.

■ 20h30

■ Tarif: 1 €

■ Réservations auprès du Conservatoire de Mantes-la-Jolie: 01 34 77 10 30.

PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS D'ÉTÉ

Lundi 18 mai

Pré-inscription pour les séjours et stages sportifs

■ à partir de 16 heures

■ Salle municipale

« BASTIEN ET LA MAGIE DES POURKOIPAS »

Mercredi 20 mai

Bastien est un doux rêveur et rieur. Il aime voyager, ici ou là, dans le monde des Poukoipas car on y fait de belles rencontres et l'on peut même devenir MAGICIEN!!!

Une fantaisie magique, drôle et poétique. Une folle aventure où petits et grands sont invités à participer, en ouvrant avec Bastien les portes de l'imaginaire.

■ 15h00

■ Salle Municipale

■ Entrée: 7 € / 4 €

■ A partir de 3 ans.

PEER GYNT D'EDWARD GRIEG

Samedi 23 mai 21h00

et dimanche 24 mai 16h00

Par l'École de création du Théâtre du Mantois, l'orchestre et le chœur du CRC de Limay. Fantasque, rêveur, poète, insolent, égoïste, séducteur, prétentieux, lâche et irresponsable:

Qui est vraiment Peer Gynt ?

À la recherche d'horizons nouveaux, Peer Gynt quitte son village, se retrouve dans un monde de trolls et de démons, tombe amoureux, parcourt la Norvège mais aussi le Maroc, devient marin, aventurier, s'enrichit, perd sa fortune et finit par rentrer chez lui vieux et pauvre... Le foisonnant poème dramatique d'Ibsen a donné lieu à une magnifique partition musicale de GRIEG: l'école de Création du Théâtre du Mantois et le Conservatoire de Limay s'associent dans une folle aventure de théâtre et de musique.

Entre musiciens, choristes et comédiens, près de cent personnes sur scène, amateurs et professionnels, nous offrent, dans une vibration sensible, une version adaptée de cette œuvre fascinante.

■ Samedi à 21h00 et dimanche à 16h00

■ La Nacelle d'Aubergenville

■ Entrée: adultes 8 €, enfants 4 €

■ Réservation: 01 30 95 37 76

JOURNÉE NATIONALE COMMEMORATION DE LA RÉSISTANCE

Mercredi 27 mai

■ à 15h au monument aux morts

MINEURS DE CHARBON À AUSCHWITZ

Samedi 30 mai

Séance dédicaces

Jawischowitz 15 août 1942 - 18 janvier 1945.

Collection Documents

28 août 2014

ISBN: 978-2-7491-3450-5

L'effort de guerre allemand nécessite une augmentation de l'extraction dans les mines de charbon, dont celle de Jawischowitz, à Auschwitz.

Sélectionnés pour leur vigueur relative, environ 6000 déportés venus de toute l'Europe vont travailler dans cette mine du 15 août 1942 au 18 janvier 1945. Parmi eux, 3 800, les plus fragiles, meurent sur place d'épuisement. D'autres, à bout de forces, victimes des coups des kapos, de la dénutrition, du froid, de la maladie, d'accidents, sont gazés.

La question primordiale, pour Henri Krauski, l'un de ces jeunes Juifs résistants devenus mineurs, est de préserver la dignité, le respect de soi-même, pouvoir se regarder dans les yeux des autres, vouloir vivre, bien sûr, mais pas à n'importe quel prix.

Ce document est fondé sur 47 témoignages de déportés, lesquels, au-delà de la pitié et de l'indignation, de l'admiration et du respect qu'ils provoquent, sont examinés avec humanité et rigueur. Ces archives permettent d'approcher la complexité du travail et de la vie de ces mineurs malgré eux.

■ 15h à la médiathèque

Une biennale de gravure en noir et blanc

L'exposition s'est tenue du 5 mars 2015 au dimanche 29 mars 2015 à la salle des anciens réservoirs.

Pour la sixième édition de cette manifestation, quatre artistes ont été mis à l'honneur : Thomas Bouquet, Marc Brunier-Mestas, Carlos Lopez et Luc Thiburs. Ces derniers ont exprimé quatre approches différentes de la gravure avec pour point d'orgue, une similarité des techniques et la créativité impressionniste. Selon Muriel Baumgartner, la commissaire de l'exposition, les œuvres produites sur le thème du « noir et du blanc » qui « loin d'être minimalistes jouent sur les densités de la lumière et les textures ».



Printemps des orgues 2015 Séances de découverte de l'orgue pour les publics scolaires

Les élèves des écoles primaires de la CAMY et de LIMAY sont invités à découvrir le plus grand, le plus complexe et le plus sonore des instruments.

Jean-Baptiste MONNOT, professeur d'orgue à l'ENM de Mantes en Yvelines et organiste titulaire des orgues de la collégiale, vous propose de faire découvrir l'orgue à vos élèves, cet instrument fascinant et finalement méconnu, autour de l'orgue de l'église Saint Aubin de LIMAY ou de « l'Orgue du Voyage » installé pour l'occasion à l'église Saint Nicolas de FONTENAY-MAUVOISIN.

L'orgue John ABBEY de l'église Saint-Aubin de Limay

L'orgue de l'église Saint-Aubin de Limay a été fabriqué par le facteur Versaillais John

ABBEY en 1843. Il est doté de 8 jeux répartis sur un clavier et un pédalier de 30 notes. Il a été restauré en 2009 par le facteur Claude BERGER.

Il est classé par les monuments historiques depuis 1988.

Sa taille et sa disposition le destinent particulièrement à l'accompagnement. Malgré sa taille modeste, c'est un



L'orgue John ABBEY.



L'orgue du voyage de Jean-Baptiste MONNOT.

instrument, comme l'orgue d'Épône, doué de remarquables qualités sonores.

L'orgue du voyage de Jean-Baptiste MONNOT

Ce printemps des orgues nous donnera également l'opportunité de mettre en valeur un instrument tout à fait original : l'orgue du voyage, un instrument conçu par Jean-Baptiste MONNOT, organiste titulaire de la collégiale et professeur d'orgue à l'ENM, une pièce unique, transportable dans tout lieu du territoire et facilement accessible pour le public, particulièrement adapté au public scolaire.

Cet orgue est aussi l'occasion de découvrir l'intérieur d'un orgue, et la multitude des tuyaux qui le compose, permettant ainsi d'en comprendre le fonctionnement.

Un instrument vraiment pédagogique !



agence de communication

Conception, Réalisation, Impression

01 34 97 50 90

5, rue Edouard Branly - 78520 LIMAY - fjd.studio@gmail.com

Concert multimédia et interactif « Meta Vox » à la Médiathèque

Venez participer à un concert multimédia interactif mêlant l'image et le son.

En vous servant de vos voix, Serge de Laubier, chef d'orchestre, les métamorphose via une installation interactive de micros et totem amplifiant

l'écoute pour créer une symphonie numérique sonore et visuelle à plusieurs. Publics de tout âge, musiciens ou non, venez composer en temps réel une œuvre éphémère unique.

Une expérience inoubliable à écouter, voir et partager parce que jouer ensemble à fabriquer du beau est aussi nécessaire que respirer



Tous publics, entrée libre

Puce Muse, structure pionnière de la recherche en arts numériques, fondée par le musicien et chercheur Serge de Laubier, développe depuis 1982 des dispositifs autour de la musique visuelle sur trois axes : la recherche, la création et la transmission. Plaçant au cœur de sa recherche la performance musicale collective, interactive et accessible à tous, Puce Muse crée, en amont et parallèlement à ses spectacles de rue multimédia, des logiciels destinés aux professionnels ou aux néophytes souhaitant découvrir de nouvelles méthodes de création numérique visuelle. www.pucemuse.com

Concert dans le cadre des événements partenaires du festival futur en Seine 2015 <http://www.futur-en-seine.paris/>

Le 17 juin à la médiathèque, en deux mouvements : 14h30 et à 16h00

Carnaval 2015





Présentation des activités d'été:

le lundi 18 mai à partir de 16h00 à la salle municipale

Les Limayens pourront se renseigner, et faire les pré-inscriptions pour accéder aux voyages estivaux mis en place par la municipalité.



Quels sont les critères retenus pour l'attribution des places de séjours ou mini séjours ?

- ✔ Habiter à Limay.
- ✔ La priorité est donnée aux enfants n'ayant pas bénéficié de ces activités l'été précédent.
- ✔ Choix par ordre de préférence.
- ✔ Les tarifs sont calculés en fonction du taux d'effort.

Quelles sont les activités pratiquées durant les séjours ?

Vos enfants pourront faire du poney, du rafting, de la via ferrata (itinéraire sportif), de la pêche à pied, du catamaran, s'amuser au travers de jeux de pistes et découvrir les paysages des régions visitées.

Le Saviez-vous ?

Au cours de cette soirée de présentation, les adultes seront également concernés au travers des sorties familiales. Et pour ceux qui ne partent pas en vacances, ce sera l'occasion de découvrir les structures d'accueil durant cette période (Centres de loisirs Edouard Fosse et Bois aux Moines, Espace Jeunes, Limay plage et stages sportifs).

Comment se pré-inscrire ?

Il suffit de remplir une fiche avec vos souhaits par ordre de priorité.

Chaque demande sera étudiée selon les critères. Dès confirmation de la place retenue, il est important de se rendre en mairie rapidement afin de confirmer l'inscription par le paiement et obtenir le dossier à compléter.

Les séjours de deux semaines :

- Ile de Ré (6-12 ans) - Juillet - 18 places.
- Côte d'Armor (6-12 ans) - Juillet - 12 places.
- Espagne (12-17 ans) - Juillet - 16 places.
- Var (12-17 ans) - Août - 16 places.
- Aude (12-15 ans) - Août - 12 places.
- Morbihan (6-11 ans) - Août - 16 places.

Les séjours d'une semaine :

- Por-Bail (Basse-Normandie) 6 - 10 ans

Un forum pour toute la famille

Du 18 au 21 mars, la salle municipale a été le théâtre de cette manifestation axée sur la « protection et la prévention ».

Ils étaient de tous âges à réaliser la grande fresque sur les droits de l'Enfant. Comme sur Hollywood boulevard, inconnus et moins illustres, ont apposé leurs empreintes de couleur. Une belle apothéose pour clôturer

les quatre jours du forum de la famille de la ville de Limay. Si les deux premières journées furent consacrées à des tables rondes et temps d'échanges avec les parents, la troisième fut dédiée aux collégiens. Les adolescents ont été sensibilisés aux réseaux sociaux et aux paramètres de sécurité.

Enfin, la journée de samedi s'est terminée dans une ambiance de fête avec goûter, gâteaux et les interventions réjouissantes des clowns de la compagnie Étincelle Bouillasse. Les familles participantes ont, quant à elles, pu échanger avec les nombreux profession-



nels présents (psychologue, spécialistes de la petite enfance...) sur divers sujets comme les rythmes du sommeil, les dangers des écrans, les relations inter familiales...



L'Association Goshinkai de Limay fait partie de la Fédération des Arts Corporels Educatifs (F.A.C.E)

Vous cherchez un art martial pour apprendre à vous défendre, vous détendre et maîtriser l'utilisation du corps : Le Goshinkai peut répondre à votre attente.

Le Goshinkai fait son chemin : installé en France depuis 1989, il a trouvé à Limay une terre d'élection. Nicolas Vantreese enseigne cet art martial d'origine japonaise, branche du Jiu-jitsu. Il est aussi le trésorier de l'association.

« Notre club a démarré en 1994, le Goshinkai est une méthode qui admet le combat, mais sans esprit de compétition. Une pratique à main nue ou avec armes (les bokkens, sortes de sabres de bois), ainsi que la self-défense, mais sur le principe du chacun à son rythme et selon ses capacités physiques », précise Nicolas Vantreese, 35 ans, et professeur de Goshinkai.



Les membres de l'association.



Alain Guingois, le fondateur de l'école Goshinkai.

Ce n'est pas une méthode violente, elle peut-être pratiquée par des hommes et des femmes de toutes tailles et poids. On retrouve sur le tatami des pratiquants de tous âges. Pas besoin d'équipement spécial. « Un gi (tenue d'entraînement), une bouteille d'eau, car on se dépense, et surtout de la bonne humeur » résume Bruno Pandolfo, le président de l'association. Le but étant la recherche de l'efficacité, de la condition physique, de la confiance en soi et d'un équilibre mental par un entraînement assidu, des répétitions de gestes et des applications de techniques adaptées aux attaques. Le pratiquant acquiert automatisme, réflexes et connaissance du corps.

Son histoire

L'école Goshinkai a été fondée en France par Alain Guingois en 1989, en accord avec des experts au Japon et aux États-Unis, afin de regrouper les meilleures techniques an-

ciennes et modernes qui répondent aux besoins des pratiquants de notre époque. Les influences que l'on retrouve dans l'école sont très diverses et reflètent le riche parcours martial de son fondateur. Le style Goshinkai se compose de plusieurs disciplines dont le Goshinkai-Ju-Jutsu (projection, clés articulaires, travail au sol, pieds poings, défense contre couteau...), le Goshinkai-Ken-Jutsu (sabres longs et courts), le Goshinkai-Bo-Jutsu (travail au bâton long) et le Shintaïso (discipline énergétique et respiratoire, incluant des techniques de shiatsu).

Pour Nicolas Vantreese, « Pratiquer d'une certaine façon le Goshinkai peut-être une self-défense. Mais ce n'est pas juste une question de technique, il y a d'autres choses qui interviennent. C'est une question de personnalité, de confiance en soi, de force mentale. La discipline ne suffit pas. C'est une question d'individu avant tout. Le but du Goshinkai est de s'harmoniser à l'autre. Cela signifie qu'il faut s'adapter à une situation dont on ne peut pas changer les circonstances. Si on transpose cela dans la vie de tous les jours il est évident qu'on ne peut pas modifier les événements. Par contre on peut changer sa façon d'y répondre, d'y réagir. C'est là qu'interviennent les principes de l'école Goshinkai. Et les techniques sont là pour comprendre comment procéder. L'aspect physique est symbolique mais permet à force de répétitions, de travail, d'intégrer dans l'inconscient des principes qui seront spontanément appliqués dans la vie de tous les jours. »

L'école Goshinkai s'appuie sur 7 principes moraux :

- 1 Rester fidèle à ses engagements (loyauté)
- 2 Respecter la nature (harmonie)
- 3 Chercher à progresser autant mentalement que physiquement (équilibre)
- 4 Se surpasser (volonté)
- 5 Viser la perfection sans vanité (modestie)
- 6 Entreprendre l'étude de soi (auto-observation)
- 7 Penser avec une grande ouverture d'esprit pour obtenir une meilleure compréhension du monde (sagesse). » a conclu Bruno Pandolfo.

Goshinkai Limay

Adresse du dojo :

Pour les cours du Lundi

Complexe sportif Auguste Delaune
Rue Auguste Delaune
78520 Limay

Pour les cours du Jeudi

Salle polyvalente Nelson Mandela
Rue des Coutures
78520 Limay

Horaire des cours :

Lundi : 20h15 – 22h00 Goshin-jutsu (manipulation des armes tous les 15 jours)
Jeudi : 20h15 – 22h00 Goshin-jutsu

Contacts :

Nicolas Vantreese
Tél. : 06 63 06 90 40
E-mail : nvantreese@hotmail.com

Subventions des associations : Vers des critères plus justes et équitables

La municipalité dans une démarche de transparence, a mis en place depuis 2008 un conseil consultatif de la vie associative qui est composé de bénévoles locaux, d'élus et de techniciens. Ce groupe de travail qui se réunit régulièrement a élaboré les critères suivants pour l'attribution des subventions.

Lors du bureau municipal du 2 mars 2015, les critères suivants ont été validés pour l'attribution des subventions aux associations à caractère sportif :

- maintien à raison de 50 % de la subvention de l'année 2014,
- le nombre de licenciés par catégorie d'âge,
- le nombre de bénévoles membres du bureau,

- l'effort de financement extérieur (CNOS, mécénat, sponsoring...),
- un forfait par licencié pour les déplacements (10 € par adhérent),
- l'augmentation et la diminution de la subvention seront plafonnées à +10 % et -10 % par rapport à l'année précédente,
- le rayonnement social de l'association.

Engagements hors bilan - Engagements donnés et reçus - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (article L2311-7 du CGCT)

Nom de l'organisme	Montant de la subvention	Nature de la prestation
AJPF	4 500,00	prêt de salle pour événement - selon projet
Aéro modèle club de Limay	1 507,00	Mise à disposition de locaux avec entretien de l'espace d'envol des aéromodèles, prêts de salles, matériel et transport
ALJ Sports	0,00	Mise à disposition de locaux à la charge de la commune, photocopies, prêts de salles
ALJ Aïkido	0,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune
ALJ Angel's	1 575,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies, prêts et location de salles pour événements
ALJ Athlétisme	3 300,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies, prêts de matériel et mini bus, transport d'équipement
ALJ Badminton	1 496,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies, prêts et location de salles pour événements, prêts de minibus
Baz'arts scenik	1 600,00	Mise à disposition de locaux pour entraînement
Body karaté	225,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies, prêts et location de salles pour événements, prêts de minibus
ALJ Boules lyonnaises	2 250,00	Mise à disposition d'équipements sportifs dédiés (club house) à la charge de la commune, prêts de minibus, prêts de matériel
Association sportive du collège Albert Thierry - Limay	580,00	Mise à disposition d'équipements sportifs, matériel et transport pour organisation d'événements
Association sportive du collège Galilée - Limay	580,00	Mise à disposition d'équipements sportifs, matériel et transport pour organisation d'événements
Cyclisme	4 500,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, prêts de salles et occupation du domaine public pour organisation d'événements
ALJ Escalade	4 416,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies, prêts et location de salles pour événements, prêts de minibus
ALJ Football	33 000,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune (club house), photocopies, prêts et locations de salles pour événements, prêts de minibus

AS Limay Football	275,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies, prêts et location de salles pour événements, prêts de minibus
ALJ Goshinkai	1 219,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune
ALJ Gym Forme santé	3 250,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies, prêts de salles pour événements
ALJ Gymnastique sportive	5 868,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune (club house), photocopies, prêts et locations de salles pour événements, prêts de minibus, prêts et transport de matériel
Limay Handball club 78	1 650,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune
AS Judo	6 831,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies, prêts de salles pour événements, prêts et transport de matériel
ALJ Karaté	4 801,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies
Association sportive du lycée Condorcet - Limay	580,00	Mise à disposition d'équipements sportifs, matériel et transport pour organisation d'événements
ALJ Marche	3 839,00	Photocopies, prêts de salles, prêts de matériel et transport, prêts de minibus
Patigym	352,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies, prêts de salles et matériel
ALJ Pétanque	4 141,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune (club house), photocopies, prêts et locations de salles pour événements, prêts de minibus
ALJ Relaxation active	873,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies
ALJ Rugby	24 000,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune (club house), photocopies, prêts et locations de salles pour événements, prêts de minibus
Syl coco dance	275,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies
ALJ Tennis	5 390,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune (club house), photocopies, prêts et locations de salles pour événements
ALJ Tennis de table	6 050,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies, prêts de minibus, prêts et transport de matériel
ALJ Yoga	1 331,00	Mise à disposition d'équipements sportifs à la charge de la commune, photocopies

Art et travail	100,00	Mise à disposition de locaux, photocopies, mise à disposition de matériel
ASTI	0,00	Néant
Comité des usagers SNCF	150,00	Néant
Comité des fêtes	18 000,00	Mise à disposition d'un local dédié, matériels, véhicules et personnel pour l'organisation de manifestations (foire à tout, fêtes de Limay, etc.) + photocopies + secrétariat + occupation du domaine public
Jardiniers de France	235,00	Mise à disposition de locaux pour activités
Club de la joie de vivre	580,00	Mise à disposition de locaux, de personnel d'entretien et d'EPS, photocopies, prêts et locations de salles, service de restauration
Foyer socio-éducatif du Lycée condorcet - Limay	340,00	Locaux mis à disposition
Peuples d'ici et d'ailleurs	1 260,00	Mise à disposition de locaux à la charge de la commune, photocopies, prêts de salles et matériel
Société d'étude des sciences naturelles	300,00	Prêts de salles pour événements, photocopies
Union pour le commerce de Limay centre ancien	0,00	Mise à disposition de locaux, photocopies, mise à disposition de matériel
Amicale laïque des jeunes de Limay - Culture	1 300,00	Mise à disposition de locaux dédiés à la charge de la commune. Prêt de salles pour manifestations (Théâtre, Échecs), photocopies, prêts de matériel
Action jeu	775,00	Mise à disposition d'un local dédié à la charge de la commune
Big band Vexinée	700,00	Mise à disposition du gymnase Maquet pour salon BD, mise à disposition de matériel
Cabarèves	300,00	Mise à disposition de locaux pour activités, photocopies
Loisirs solidarités retraités	160,00	Mise à disposition de locaux pour activités
Les amis du Patchwork	245,00	Mise à disposition de locaux pour activités
Playgroup pour tous	485,00	Mise à disposition de locaux, photocopies, mise à disposition de matériel
Amicale des locataires de la gare	340,00	Photocopies, prêt de salle, prêt de matériel
Amicale locataire 129 avenue Wilson	245,00	Photocopies, prêt de salle, prêt de matériel
Amicale locataire J.B. Corot	200,00	Photocopies, prêt de salle, prêt de matériel
Amicale locataire des Hautes meunières	50,00	Photocopies, prêt de salle, prêt de matériel
Amicale locataire de la chasse	0,00	Photocopies, prêt de salle, prêt de matériel
Amicale des donateurs de sang bénévoles de LIMAY	900,00	Mise à disposition, de locaux pour réunions et organisation des collectes, prêts de salles et matériel pour événements
La Ligue des droits de l'homme	340,00	Néant
Les restos du cœur	0,00	Mise à disposition de locaux dédiés
Secours catholique	0,00	Mise à disposition d'une salle d'activité

Secours populaire français - Limay	630,00	Mise à disposition de locaux dédiés à la charge de la commune et transports de denrées alimentaires, véhicules et personnel pour manifestations à but humanitaires
Groupe paroissial de Limay Vexin	0,00	Mise à disposition de bâtiments communaux
Union locale des syndicats CFDT de Mantes et sa région	145,00	Néant
Confédération Française de l'encadrement Confédération générale des cadres - Union locale de Mantes	75,00	Néant
Union locale des syndicats CFTC du Mantois	80,00	Néant
Institut CGT d'histoire sociale de la région mantoise	145,00	Néant
Union locale force ouvrière de Mantes et sa région	80,00	Néant
142e section des médaillés militaires du mantois	45,00	Néant
Association des amis de la fondation pour la mémoire de la déportation	45,00	Néant
A.N.A.C.R.- Amis de la résistance	205,00	Néant
Association Républicaine des anciens combattants (ARAC) Section de mantes	80,00	Néant
F.N.A.C.A. - Mantes-la-Jolie	45,00	Néant
Mémoire d'Aincourt	150,00	Néant
Union nationale des combattants (U.N.C)	45,00	Néant
AFSEP	0,00	Néant
Association africaine de soutien des orphelins	0,00	Néant
association sports loisirs du vexin	0,00	Néant
Delos APEI 78	0,00	Néant
Dynamic sport	2 250,00	Néant
IRIMI-VIVACE	100,00	Néant
Association pour la communication dans la vallée de la Seine RVVS 96.2 FM	0,00	Néant
Association Odyssee	0,00	Néant
Subvention exceptionnelle - ALJ Sport	400,00	
Subvention exceptionnelle	4121,00	
TOTAL		165 000,00

Football: un Limayen outre-Manche

Âgé de 15 ans, Virgil Gomis, talentueux attaquant de FC Mantois a rejoint Nottingham Forrest, club de Division One, l'équivalent de la deuxième division anglaise. Ce jeune limayen très apprécié pour sa politesse a été formé à l'AJL (des poussins aux moins de 14 ans). Joueur technique, rapide, il a inscrit 24 buts en 18 rencontres la saison dernière dans le championnat U15 DH d'Ile-de-France.



Calendrier des actions municipales en faveur des retraités

12 mai 2015 : Action organisée par la CRAMIF*

JE SUIS RETRAITE, QUEL EST MON DROIT à LA SANTÉ ?

Action ouverte à tous les retraités Limayens

Lieu : Foyer Marie BAUDRY

Date : 12 mai 2015

Heure : début à 14h30

Inscription préalable du 27 avril au 7 mai à l'accueil du CCAS

Renseignements : 01 34 97 27 01

22 mai 2015 : Action organisée par la CRAMIF et la Coordination gérontologique du Mantois

LA BALLADE DES AIDANTS Ateliers relaxation et esthétique destinés aux aidants autour de la personne en perte d'autonomie

Action ouverte à tous les aidants

Lieu : Foyer Marie BAUDRY

Date : 22 mai 2015

Heure : début à 14h

Renseignements : 01 34 97 27 01

2 juin 2015 : Action organisée par la ville en partenariat avec la police nationale

OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE

Action ouverte à tous les retraités limayens

Lieu : Salle du Conseil Municipal Hôtel de ville de Limay

Date : 2 juin 2015

Heure : début à début à 14h30

Inscription préalable du 18 au 29 mai à l'accueil du CCAS ou auprès des animatrices 01 34 76 93 13

Renseignements : 01 34 97 27 01

* CRAMIF : Caisse régionale d'Assurance Maladie Ile-de-France

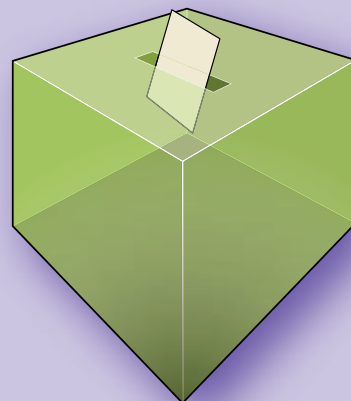
Elections départementales: Chiffres et résultats du canton de Limay

Le dimanche 29 mars, 16 638 votants se sont déplacés pour élire de nouveaux conseillers départementaux. Sur le canton de Limay, sont élus : Guy Muller et Cécile Dumoulin.

Avec 61 % des suffrages exprimés et 9 151 voix, le binôme Muller-Dumoulin a donc remporté le second tour de ces élections. Ils siégeront au Conseil Départemental des Yvelines pour un mandat de six ans. Leurs adversaires, Monique Führer et François Simeoni, recueillent quant à eux

38,90 % des suffrages exprimés soit 5 825 voix.

Étaient également présents au premier tour les tandems : Éric ROULOT - Amittis MESSDAGH, Marc FERRY - Stéphanie PILORGET et Jean LEMAIRE - Maryse DI BERNARDO.



Marché de Limay

Liste exhaustive des commerçants du marché de Limay :

M. ALDOUDOUX / Poissonnier
M. BERRANGER / Matériel cuisine et linge de maison
M. DUBOC / Volailles crèmerie
M. LEBLOND / Boucher
M. LOUNIS / Fruits et légumes
M. PAULISSANT / Fromager
M. PINARD / Maraîcher
M. POYER / Boucher
M. RERBAOUI / Maraîcher

Ceux qui viennent tous les mardis :

M. ALDOUDOUX / Poissonnier
M. PAULISSANT / Fromager
M. PINARD / Maraîcher
M. RERBAOUI / Maraîcher

Ceux qui viennent tous les vendredis :

M. ALDOUDOUX / Poissonnier
M. BERRANGER / Matériel cuisine et linge de maison
M. DUBOC / Volailles crèmerie
M. LEBLOND / Boucher
M. LOUNIS / Fruits et légumes
M. PAULISSANT / Fromager
M. PINARD / Maraîcher
M. POYER / Boucher
M. RERBAOUI / Maraîcher



Naissances

■ AMANOUZ Assia	10/09/2014
■ TOUMITE Yahya	29/11/2014
■ DASSONVILLE Matthias	30/11/2014
■ ROUSSEAU Léa	30/11/2014
■ HILLIERE Romain	06/12/2014
■ ÖZCOBAN Ensar	07/12/2014
■ HEIMBURGER Leïla	08/12/2014
■ VAN CAUTEREN Ambre	09/12/2014
■ BENAKKA Taymiya	12/12/2014
■ MIAZ Mayssa	12/12/2014
■ DEIANA Julia	16/12/2014
■ ZBEIR Saad	16/12/2014
■ SANDJO KAMTCHOUM Nafissa	27/12/2014
■ CAZAKO Mélynéa	28/12/2014
■ DRAMÉ Lalya	29/12/2014
■ BA Djibril	31/12/2014
■ BENCHAMMA Maïssa	06/01/2015
■ SEBAHI Inaya	07/01/2015
■ SEBAHI Karina	07/01/2015
■ JARANE Imrane	08/01/2015
■ KARDELLASS Qassim	09/01/2015
■ MOHAMED Abdihafid	17/01/2015
■ MOHAMED Rania	17/01/2015
■ OURIHANE Anes	21/01/2015
■ EL YAMANI Layara	22/01/2015
■ GRIVALLIERS Lhony	22/01/2015
■ ZERIOUH DERAOUI Karim-Chemsdine	22/01/2015
■ ARTUC Ilanur	24/01/2015
■ BOUKHOUCHE Marwa	24/01/2015
■ AYDIN Ceythun	25/01/2015
■ BOUSHABA Abdelkarim	25/01/2015
■ AMMAR Marwa	27/01/2015
■ EL YAMRI Firdaws	27/01/2015
■ BELHADJ Yasmine	31/01/2015
■ BEN AHMED Leyna	31/01/2015
■ SAGDIÇ Ishak	31/01/2015
■ FONTENEAU Florian	04/02/2015
■ RANDRIAMIHAJA Angeline	06/02/2015
■ DUVAL MOREL Chloé	10/02/2015
■ RAMDANI Bilel	15/02/2015
■ BAH Adam	21/02/2015
■ CHARGAOUI Malak	24/02/2015
■ MAUCOURANT Eléna	25/02/2015
■ ANDONY Noah	27/02/2015

Mariages

■ GUYON Julien et TURCOTTE-PETIT Bianca	03/01/2015
■ LAFORÉ Jean et SOUSA DE BRITO Maria	31/01/2015
■ MOURCHID Said et BEN MOUSSA Najat	31/01/2015
■ SANYANG Saikou et DAVIES Mamie	07/02/2015
■ BOUFDIL Abdellah et EL BAGRI Latifa	28/02/2015
■ EL KENTAOUI Jamal et EL MAGHROUDI Farida	19/03/2015
■ OUSSAID Hassan et BOUZIDI Latifa	21/03/2015
■ MOUADEN Yahdih et BELLANGER Belinda	21/03/2015

Décès

■ BANH Thongsavanh	14/01/2015
■ DEBRAY Éric	16/01/2015
■ DOS SANTOS BARRACHO Joaquim	17/01/2015
■ GOLIAS veuve LEFEBVRE Christiane	21/01/2015
■ CARTERET veuve LEBOUGAULT Lucienne	26/01/2015
■ BÉNARD Georgette	28/01/2015
■ MORCET Pierre	30/01/2015
■ FONTAINE Michel	12/02/2015
■ FALCÃO James	16/02/2015
■ BESNARD épouse EISENKREMER Annick	18/02/2015
■ NOINVILLE Jean	27/02/2015
■ DECOOPMAN Christian	09/03/2015
■ PICARD veuve BERCQ Monique	15/03/2015
■ AFRIT Abdelaziz	20/03/2015
■ FADLALLAH Fatima	26/03/2015
■ LANGÉVIN veuve MOUSSE Micheline	26/03/2015



COUVERTURE - ZINGUERIE - GOUTTIÈRES
FENÊTRE DE TOIT - ISOLATION - BARDAGE - RÉNOVATION - ENTRETIEN

1, rue des Wagonnets - 78520 LIMAY - Tél. : 01.30.92.02.69 - E-mail : atib.sas@orange.fr



Les résultats de l'élection départementale ont malheureusement montré que la victoire n'est pas celle d'un parti politique, mais d'abord celle de l'abstention, et particulièrement des électeurs traditionnels de la gauche.

Les élus et responsables politiques ne peuvent se satisfaire d'une victoire avec 50 % de votants. Ils doivent s'interroger sur ce désintérêt croissant pour la vie politique.

Cette abstention est importante. Il faut en prendre toute la mesure. Elle n'est pas le silence d'une fraction du peuple mais son message. Elle met à nu le caractère anti-démocratique de la Ve République.

Un sentiment d'impuissance et de non choix revient régulièrement dans les discussions que nous pouvons avoir avec les Limayens.

Pourquoi voter si la même politique est appliquée par tous les partis, si nos votes n'ont pas de poids dans les décisions qui impactent notre vie de tous les jours ?

Localement, nous cherchons à redonner le plus possible la parole aux Limayens. L'initiative « En prise directe » permet 3 fois par mois aux élus de la ville d'aller dans les quartiers à la rencontre des habitants. Lors de ces échanges les questions posées font l'objet d'un suivi de la part des élus et des services, pour apporter un retour concret aux habitants.

Espérons que nos représentants départementaux fraîchement élus n'oublient pas de rencontrer les habitants au-delà de l'élection.

À Limay, la municipalité permet également aux habitants de participer et de donner leur avis via des réunions publiques, des pétitions, des rassemblements et des rendez-vous en mairie.

Reprenons tous le goût de la « chose publique », citoyens et élus, tous concernés pour une ville dynamique et solidaire.

Le groupe de la majorité

L'écologie, la vraie !

Incendie dans une usine Seveso, odeurs de brûlage rendant impraticables les installations sportives Guy Môquet, nuisances sonores générées par la rocade... la liste est longue de ce que doivent supporter nos concitoyen-ne-s.

Il y a quelques semaines a été confirmée l'arrivée à Limay d'une nouvelle usine qui a été classée Seveso à Mantes-la-Jolie. Monsieur le Maire, nous ne voulons pas que Limay devienne invivable !

Cette année aura lieu à Paris la conférence mondiale sur le climat. Vous vous êtes engagé dans votre programme à faire des efforts en matière d'environnement. C'est le moment de le réaliser !

Ne laissez pas vos maigres résultats à Limay et dans le canton aux élections départementales vous aveugler ! L'écologie, ce n'est pas seulement pour une alliance électorale.

Nous vous proposons d'agir désormais dans cette direction. Le quotidien des Limayen-ne-s s'améliorera. Les élus CLA sont social-écologistes. Ils sont disposés à travailler avec vous sur l'amélioration de notre environnement commun sur la base de leur programme.

Vous nous avez promis un nouveau réseau de bus pour la rentrée 2015 : cela améliorera le quotidien et rendra moins nécessaire l'usage de la voiture.

Nous appelons tou-te-s les Limayen-ne-s à s'engager dans cette lutte pour un environnement plus sain. Par exemple, en rénovant leur logement grâce aux aides financières et techniques mises en place par le gouvernement (#renovation-info-service). Et en plus, cela crée de l'emploi !

Nous vous donnons rendez-vous, avec la municipalité, le 11 avril pour l'opération "Berges saines". Ensemble, Construisons Limay Autrement !

**CONSTRUISONS LIMAY
AUTREMENT
Pascale Sibaud,
Tristan Brams.**

Indignons-nous et agissons.

2015 vient de rappeler brutalement aux Français que les principes qui fondent la République sont fragiles. « Rien n'est acquis à l'homme ». Tout est à reconquérir.

En janvier lors d'attentats meurtriers à Paris, la liberté d'expression a été attaquée et le peuple a manifesté avec force le 11 janvier qu'il ne laisserait pas remettre en cause sa liberté.

En mars, lors des élections départementales, des discours contestant l'égalité de tous quelque soit son origine, sa religion ou ses opinions ont été prononcés. Et les électeurs ont largement refusé cette dérive inacceptable.

Ce que certains appellent par conviction le front républicain, d'autres par ironie le système UMPS, n'est pas la négation des différences entre les partis politiques et les projets de société qu'ils défendent mais la défense des valeurs de la République Française. Ces valeurs qui permettent à chacun de vivre dans une société de liberté.

Bien sûr, cette société n'est pas parfaite, les injustices et les inégalités sont nombreuses. Beaucoup de réformes sont nécessaires. Mais ce que nos parents nous ont légué est inestimable. Toute tentative de l'amoindrir soulève une réaction d'indignation de nombreux Français.

Groupe d'opposition au conseil municipal de Limay, nous ne partageons pas les opinions de la majorité communiste conduite par Monsieur Roulot. De même celui-ci ne partage pas les opinions de la majorité du conseil départemental. Mais il n'a pas hésité à faire barrage au second tour aux candidats extrémistes pour défendre les valeurs que nous partageons. Ce courage doit être salué à sa juste valeur.

Dans la gestion quotidienne, il faut tenter fermement de faire prévaloir son point-de-vue. Mais devant le péril, il faut s'indigner, il faut réagir avec la plus grande vigueur pour défendre ce qui est fondamental, pour que vivent les valeurs de notre devise républicaine : LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE.

**AGIR POUR LIMAY
Pierre Yves Challande,
Jean-Luc Maisonneuve,
José de Oliveira,
Thérèse Doré.**

LES HALLES DE LIMAY

FRUITS - LÉGUMES - PRODUITS FRAIS - SURGELÉS



OUVERT AUX PARTICULIERS

du **LUNDI** au **SAMEDI**
de **8h30** à **19h30**

FERMÉ LE DIMANCHE

01.30.33.31.10

4 rue des Carrières - 78520 LIMAY

CHRISTIAN RECUPER

Récupération Fer et Métaux

- Achats et Récupération de Fers et Métaux
- Démolition Automobiles et Poids Lourds agréé
- Démolition et débarras d'usines
- Location de Bennes
- Enlèvement d'épave gratuit



Tél. : 01 30 42 85 85 & 01 30 42 85 15
Port. : 06 07 91 36 84 - Fax : 01 30 42 85 00



Zone des Marceaux - Rue Gustave-Eiffel
78710 ROSNY SUR SEINE
christian.recuper@orange.fr

Récupération de produits recyclables

Papier - Cartons - Archives - Bois
Plastiques - Métaux Ferreux
Métaux non Ferreux
Enlèvement et gestion de déchets tels
que Branchages, Terres et Végétaux

Gestion de déchets à éliminer

Déchets du bâtiment - TP - Gravats
Démolition etc.
Déchets industriel (DIB)
Chargement possible par nos soins
à l'aide de matériel adapté.

Vos Déchets, Nous Intéressent

Depuis Octobre 2005, nous développons le rachat au détail des ferrailles et métaux non ferreux, tels que le cuivre, zinc, alu, inox, laiton, plomb etc. Ainsi que les chutes de fils électriques et Batteries.

C'est pourquoi, que vous soyez Particulier, Artisan ou autre... Vos Déchets nous intéressent.

Nous avons la possibilité de mettre à votre disposition des bennes à ferrailles pour les grandes quantités.



Respecter l'Environnement c'est pour le bien être de chacun.



Acheminement des déchets dans sites Agréés